



ESOP 2026



19 février 2026

du 26 février 8h au 12 mars 17h30

En marge de l'annonce des résultats 2025, le Groupe Airbus a validé l'opération ESOP 2026.

Les modalités d'ESOP 2026 sont très proches de celles de l'an dernier :

- abondement harmonisé (67%),
- paiement par prélèvement sur salaire en 3 mois maximum².
- un maximum de 3,5 millions d'actions

→ La CFE-CGC, tout en se félicitant de la reconduction de l'opération ESOP, regrette que le mode de règlement n'ai pas été assoupli pour permettre à TOUS les salariés, quel que soit leur niveau de salaire, d'acquérir le nombre d'actions souhaité.

Mode de détention	Prix d'acquisition	Contraintes de détention
PEG Amundi	195.34 € <small>moyenne 20 jours</small>	3 ans sans arbitrage Blocage 5 ans ³
En direct Société Générale	200.65 €⁴ <small>clôture 19 février</small>	Détention obligatoire 3 ans

Actions		
achetées	abondées	Total
3	2	5
6	4	10
9	6	15
18	12	30
30	20	50
42	28	70
54	36	90
72	48	120
99	66	165

Pour plus d'informations, consultez vos représentants CFE-CGC au Conseil de Surveillance ESOP et vos spécialistes épargne salariale.

¹ les lots pourraient être revus si la demande excédait l'offre

² avril à juin : les salariés dépassant cette limite seront soumis à des restrictions pour l'ESOP 2027

³ sauf cas de déblocage anticipé

⁴ ou cours du 1er avril si inférieur



Restez connectés
avec l'application
MyCfeCgc



Retrouvez nous sur le web et sur [Linkedin](#)

